

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 Décembre 2015

1. Délibération indemnité de conseil pour le Trésorier

Sur les calculs fournis par le trésorier et partant sur une base moyenne (sur les 3 dernières années) de 730 430 €, il est proposé comme indemnité de conseil la somme de 407,44 € pour la gestion annuelle 2015. Le conseil approuve à 9 votes pour et 2 abstentions.

2. Délibération pour la redevance des chantiers provisoires ERDF

Une délibération doit être prise pour valider la proposition de versement d'une redevance concernant les chantiers provisoires d'ERDF et SEDI, par ces deux organismes. Pour cette année 2016, cette redevance versée au mois de Mars prochain s'élèverait à 17.30 €, soit 10% de la redevance d'occupation du domaine public 2016. La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Dossiers d'urbanisme

DP de Bruno NEYROUD : panneaux photovoltaïques = acceptée

PC de Fabrice DANDA : Rénovation maison = en attente de décision

PC de André CHAMPON : Construction maison individuelle = en attente de décision

4. Etude de devis pour filets pare-neige

Suite à l'étude de 2 devis il apparaît que celui de Montmélian soit le moins cher :

Filet pare-neige 1 m de haut à 7.70 € le ml

Filet pare-neige de 1.5 m de haut à 10.95 € le ml

Il est retenu d'en positionner 50m à la Combe du Lin, 50 m au Parc de chasse et 50 m chez Mr Blain pour un premier essai. Il est également retenu qu'ils seront posés à l'aide de piquets bois.

5. Questions diverses